



NAO : Mignon, le chéquier garni de BPCE est aussi celui des salarié·es

Le 15 septembre s'est tenue la 3^{ème} réunion de NAO de la Branche des Caisses d'épargne. Comme on le craignait, la nouvelle proposition de BPCE est très loin des attentes des salarié·es :

- Une augmentation générale de 3% pour les salaires inférieurs à 40 000 € brut et de 2,2% pour les salaires supérieurs à 40 000 € versée en janvier 2023.
- Une prime dite PPV (Prime de Partage de la Valeur) de 1 000 €.
- Une enveloppe de 1,5% pour les augmentations individuelles.

Le petit geste de BPCE sur l'augmentation générale (2,2% pour l'ensemble des salarié·es au départ) est encore un affront fait au salarié·es au regard du taux d'inflation de l'ordre de 7% actuellement.

Idem pour la prime de 1 000 € quand on sait que les patrons ont la possibilité de verser jusqu'à 6 000 € et au regard des résultats du Groupe de l'ordre de 4 milliards d'€.

Quant aux augmentations individuelles, elles sont réservées à une minorité du personnel et à la main des seules directions.

Ces propositions ont été rejetées par l'ensemble des organisations syndicales présentes aux négociations.

Pour **SUD-Solidaires**, il faut maintenant mettre la pression sur la direction de BPCE et sur les directions des Caisses d'épargne. C'est pourquoi nous maintenons notre participation à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 29 septembre appelée par CGT, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse.



SUD-Solidaires revendique une augmentation générale des salaires de 7% avec un plancher annuel de 3 500 € et le versement d'une prime de 6 000 €

Le 29 septembre, toutes et tous en grève et en manifestation pour réclamer notre juste dû !!!

Le 15 septembre 2022 / 13-2022
L'équipe SUD-Solidaires Groupe BPCE

SUD-Solidaires Groupe BPCE

110 avenue de France – 75013 Paris

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com

